

Budget rectificatif 4/2020: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide au Portugal, à l'Espagne, à l'Italie et à l'Autriche

2020/2069(BUD) - 17/06/2020 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 680 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention, une résolution approuvant la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2020 de l'Union européenne pour l'exercice 2020 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide au Portugal, à l'Espagne, à l'Italie et à l'Autriche à la suite de catastrophes naturelles survenues en 2019.

Le projet de budget rectificatif n° 4/2020 couvre la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour fournir une assistance au Portugal, à l'Espagne, à l'Italie et à l'Autriche à la suite de catastrophes naturelles survenues dans ces États membres au cours de l'année 2019.

La Commission propose de modifier le budget 2020 et d'augmenter la ligne budgétaire 13 06 01 « Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant des répercussions graves sur les conditions de vie, le milieu naturel ou l'économie » de 272.498.208 EUR, tant en crédits d'engagement qu'en crédits de paiement.